

## Résolution adoptée par le C.N. de la J.C.R

Le Comité National de la JCR réuni le 15 Janvier 1967 a décidé de réunir le Congrès de l'organisation les 24,25,26 et 27 Mars prochain.

### I/ Préparation:

Le CN décide que la discussion est ouverte

La préparation technique et politique du congrès sera assurée par une commission nationale formée d'un membre du BN et de deux camarades élus par le Comité Parisien.

Tous textes et amendements doivent être transmis 15 jours avant le congrès pour être publiés dans le bulletin intérieur.

La préparation du Congrès se fait dans les cercles, tout adhérent peut faire des amendements. Toute ville peut, si elle le désire, organiser une Assemblée de ville pour synthétiser la discussion.

L'ensemble des textes de bases doivent être envoyés au moins 1 mois avant le congrès dans tous les cercles.

Pour la préparation du congrès, il est demandé à chaque délégué de verser 10 Francs (payés par son cercle ou sa ville)

### II/Représentation:

Les structures de base de l'organisation élisent un délégué par fraction de trois adhérents (et un par reste de deux) Les élections se font 15 jours avant le congrès; seuls prennent part au vote les adhérents ayant leur carte à jours. Il est demandé à chaque ville de favoriser la représentation des jeunes travailleurs. Si un cercle n'a pas 5 membres (adhérents et observateurs) il élit son délégué par réunion avec un autre cercle. Si une ville n'a pas 3 adhérents elle envoie un délégué qui doit faire voter son cercle auparavant.